

École maternelle du Poutyl

6 classes Olivet

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 novembre 2024

Convocation adressée le 14 octobre 2024 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez.

Le Conseil d'école s'est réuni le 7 novembre à 18H00.

Secrétaires de séance : Mme Hutteau (enseignante) et Mme Moreau (RPE).

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRÉSIDENT(E)	
Mme Rodriguez	Directrice
ÉDUCATION NATIONALE	
Mme Masson Mme Peigné Mme Pommereul Mme Hutteau Mme Poignet Mme Linon Mme Decrette	Enseignantes
Inspectrice de l'éducation nationale	
M. Calleja	IEN
ÉLUS	
Mme Chayot représentée par Mme Lamarre Levasseur	Élue
PARENTS D'ÉLÈVES	
Mme Bazile Mme Benoit Michel Mme Traore Mme Corvillo M. De Truchis Mme Julien	Élus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Sardon	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Cambarrat Mme Erjil Mme Fournier Cornu Mme Le Groux Mme Lièvre Mme Moreau Mme Rose	Élus suppléants ATSEM

Mme Louchard	Psychologue scolaire du RASED
Mme BRUN	Enseignante spécialisée à dominante pédagogique E

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Richer	Enseignantes
Mme Bazinet	
Mme Sainson	DDEN
M. Calleja	IEN
Mme Louchard	Psychologue scolaire du RASED
Mme BRUN	Enseignante spécialisée à dominante pédagogique E

1°- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2023/2024 :

Les membres présents l'année dernière ont reçu le procès-verbal en fin d'année scolaire dernière.

Avant de voter pour l'approbation ou non du compte-rendu, Mme Rodriguez rappelle les modalités de vote au sein du conseil d'école

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2°- Présentation de l'équipe pédagogique et de l'organisation pédagogique:

L'école compte 6 classes et accueille soit 135 enfants :

- Une classe de PS : classe de Mme Rodriguez et Mme Richer (66 % et 33 %) avec 22 PS, l'ATSEM est Mme Rose. Les journées de décharge sont le lundi et environ un mardi sur 3.
- Une classe de PS / MS : classe de Mme Linon avec 5 PS et 19 MS soit au total 24 élèves, l'ATSEM est Mme Mureau Diller.
- Une classe de MS : classe de Mme Masson avec 23 MS, l'ATSEM est Mme Souliaert. Présence de Mme Cisse, AESH, à hauteur de 9h.
- Une classe de GS : classe de Mme Poignet avec 22 GS, l'ATSEM est Mme Carré. Présence de Mme Blet Nabih, AESH, à hauteur de 12h.
- Deux classes de PS / GS : classe de Mmes Hutteau et Bazinet (75 % et 25 %) avec 6 PS et 16 GS soit un total de 22 élèves, l'ATSEM est Mme Boisset.

classe de Mmes Peigné et Pommereul (50 % chacune) avec 6 PS et 16 GS soit un total de 22 élèves, l'ATSEM est Mme Delaunay.

Une étudiante en préprofessionnalisation est présente dans la classe de Mme Poignet. Des stagiaires pourront être reçus par Mmes Hutteau et Rodriguez et Poignet qui sont Maîtres d'Accueil Temporaire.

Mme Tiphaine Bourillon est volontaire en service civique depuis le 7 octobre et M. Araujo devrait commencer le 5 décembre. Les deux contrats prendront fin le 4 juillet 2025.

M. Sardon présente les membres de l'équipe du périscolaire, composée de 6 ATSEM, 4 animateurs périscolaires et un agent de restauration scolaire. L'organigramme de l'équipe est affiché sur les panneaux devant l'entrée de l'école

Sur le temps du matin, l'équipe accueille environ 15 à 20 enfants avec 3 agents.

Sur le temps du midi il y a 120 à 130 élèves avec 6 ATSEM et 5 agents.

Sur le temps du soir, 70 enfants environ sont encadrés par 5 agents.

3°- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves, rôles et attributions du conseil d'école :

Le taux de participation a été de 75.92% cette année, en forte hausse par rapport à l'an dernier (64.75%). Les membres de l'équipe pédagogique remercient les parents d'élèves pour leur implication et salue l'initiative du café des parents en amont des élections.

- Les titulaires sont : Mmes Bazile et M. de Truchis (classe de Mme Linon), Mme Benoit Michel (classe de Mmes Rodriguez et Richer), Mmes Corvillo et Julien (classe de Mme Poignet), Mme Traore (classe de Mme Masson).
- Les suppléants sont : Mme Fournier Cornu (classe de Mmes Rodriguez et Richer), Mme Le Groux (classe de Mme Linon), Mmes Cambarrat, Erjil et Moreau (classe de Mme Masson), Mme Lièvre (classe de Mmes Peigné et Bazinet).

Exposé des rôles et des attributions du conseil d'école par Mme Rodriguez.

4°- Aides aux élèves à besoins particuliers et évaluation diagnostique des GS:

Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont mises en place par les enseignantes les mardis et jeudis de 11h45 à 12h15 pour les enfants de MS et GS.

Lors de la 1^e période, les APC ont permis de réaliser des évaluations diagnostiques concernant les enfants de GS et de mettre en place un accompagnement en fonction de ces résultats.

Ces évaluations sont importantes car elles permettent de faire un bilan des acquis des élèves et de connaître rapidement leurs éventuels besoins. Les résultats sont dans l'ensemble très satisfaisants.

Lors de la prochaine période, des groupes de GS seront pris en charge afin d'approfondir leurs compétences en numération, en graphisme/écriture et en compréhension (notamment de consignes); des ateliers philosophiques, qui permettent d'appréhender concrètement des notions comme l'amitié ou le vivre ensemble, seront également mis en œuvre. Les groupes sont font en fonction des besoins des élèves, ils n'excèdent pas 4 enfants. Une information sera transmise aux familles concernées par le biais de la pochette. Les APC ne sont pas réservés aux enfants en difficultés.

D'autres types d'aides peuvent être apportés aux enfants par les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Mme Rodriguez présente les membres du RASED et leur rôle.

Des demandes de prise en charge par les membres du RASED ont été formulées par les enseignantes. Des observations en classe seront effectuées par la psychologue scolaire.

Les parents sont toujours informés de l'intervention du RASED. Pour une observation, l'autorisation des parents n'est pas requise mais cette dernière est obligatoire pour une prise en charge. Les demandes peuvent être effectuées en cas de problèmes de comportement et/ou scolaires. Les parents peuvent également être à l'initiative d'une demande de prise en charge.

A Olivet, d'autres dispositifs existent : la maison de la parentalité et l'EPE qui accompagnent les familles et proposent des ateliers. Les parents peuvent prendre l'initiative de contacter ces structures.

La visite de la PMI pour les élèves de MS aura lieu les 23 et 30 janvier 2025.

5° - Présentation du règlement intérieur et vote des membres du conseil d'école :

Présentation par Mme Rodriguez, du règlement intérieur et des éléments importants :

- Les horaires d'ouverture des portes doivent être respectés. Mme Rodriguez souhaite ajouter que l'entrée des adultes n'est plus autorisée après 8h30. Les enfants qui arrivent après cet horaire se rendent en classe sous la surveillance des adultes du portail. Les parents représentants valident cette décision.
- Les modalités de communication ont été modifiées : utilisation de Prim'OT pour toutes les classes depuis la rentrée 2024.
- Le respect de l'obligation d'assiduité scolaire et l'importance de prévenir en cas d'absence ont été rappelés.
- Les écharpes et foulards sont interdits au sein de l'école.
- Le programme Phare de lutte contre le harcèlement scolaire est présenté : l'équipe ressource au sein de l'école maternelle du Poutyl est composée de Mmes Hutteau et Poignet. En cas d'activation du protocole, ce sont elles qui mèneront les entretiens, en lien avec Mme Rodriguez. Toutes les enseignantes sont par ailleurs formées sur ce thème. Les ATSEM ne sont pas formées mais il y a une importante communication entre les ATSEM, les agents périscolaires et les enseignantes. Lors d'un acte isolé il n'y a pas déclenchement du protocole.
- Actuellement, le plus haut niveau du plan vigipirate (Urgence attentat) est toujours activé, les mesures de sécurité restent donc renforcées. Pour le temps scolaire, les voici : respect strict des horaires, plus d'accès au couloir de l'école pour les parents d'élèves sans autorisation, présence de deux adultes au portail pour un contrôle visuel, portes fermées à clé. Pour le temps périscolaire : une porte ouverte sous la surveillance d'un agent, limitation de l'accès à l'école, possibilité d'effectuer un contrôle visuel d'un sac volumineux, vigilance concernant l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants.

Le nouveau règlement intérieur voté (accompagné de ses annexes) sera affiché à l'entrée principale de l'école et accessible sur Prim'OT pour chaque famille qui devra en attester la réception et l'acceptation par le biais de la signature du message.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

6°- Présentation des projets pédagogiques:

- Des sorties au parc du Poutyl ont et auront lieu dans l'année
- Des activités à la bibliothèque seront également organisées.
- Un café des parents a été organisé le 20 septembre à l'initiative des RPE. Les RPE souhaitent renouveler cette action un mois avant chaque conseil d'école.
- Spectacle : les enfants ont assisté à un spectacle le 15 octobre, offert par la MJC dans le cadre du festival « À toutes vapeurs ». La Cie O nous a proposé un spectacle pour toutes les classes et les GS de la Cerisaie. La coopérative a offert une participation au spectacle de 60 euros.
- Photographe scolaire : la prise de photographies individuelles et collectives a eu lieu le 17 octobre. La réception des photos se déroulera prochainement.
- Halloween : le 18 octobre, les enfants sont venus déguisés. Des activités périscolaires ont été prévues (toiles d'araignées, déguisement, pochettes de jeux pour chaque enfant). M. Sardon précise qu'un temps festif aura lieu avant chaque fin de période.
- La journée du non au harcèlement : le 7 novembre. Différentes activités ont été proposées aux élèves selon les classes : des lectures d'albums, l'apprentissage d'un chant « *On est tous pareils* », débat/discussion à partir de dessins, mise en scène de situations... Mme Rodriguez rappelle que l'équipe pédagogique travaille au quotidien sur ce thème : le respect des camarades, l'empathie, l'entraide...

- Cinématernelles : chaque classe se rendra au cinéma des Carmes. Le 7 novembre pour les classes de Mmes Poignet et Linon et le 14 mars pour les quatre autres classes. Le transport se fera en car avec le solde du budget transport. Les entrées seront financées par la coopérative scolaire (3.10 euros par enfant). Une aide financière de 65.10 euros a été adressée à la Mairie et a été octroyée pour la sortie du 7 novembre.

- L'Alliage : Inscription pour les GS au spectacle JMF *Le retour des fleurs* le 29 novembre. Une aide financière de 100 euros a été octroyée par la Mairie. Inscription pour les PS et MS au spectacle *Jeu* le 13 décembre.

- Mise en place de deux chorales : participation aux rencontres chantantes à l'Alliage au printemps 2025.

- Fête de Noël : le 13 décembre à l'Alliage. Chorale et goûter de Noël. Les enfants sont attendus à 17h à l'Alliage pour un début de spectacle à 17h15 ; ils devront arborer une tenue chic. Les parents sont invités à réaliser des gâteaux. Une vente de chocolats chauds sera proposée, ainsi que la possibilité d'être pris en photo par un photographe professionnel : les bénéfices de ces ventes seront au profit de la coopérative scolaire. Répétition de la chorale de Noël le jeudi 12 décembre à 9h30.

- Passage du Père Noël : mardi 17 décembre à 9h00. Un accueil sera organisé afin de réaliser la distribution des cadeaux achetés par la Mairie (125 euros par classe). Une chorale sera organisée devant le Père Noël et un petit déjeuner de Noël sera offert par la coopérative scolaire aux enfants.

- Rencontre enseignante/famille : des rendez-vous seront proposés en milieu d'année scolaire (vers le début du mois de février) afin de faire le point sur la scolarité de chaque enfant et de remettre aux parents le livret scolaire complété. Celui-ci devra être retourné signé. Il sera à nouveau présenté en fin d'année scolaire. Il est également possible de rencontrer les enseignantes à d'autres moments, sur demande de l'une ou l'autre des parties, en présence ou non de la directrice de l'école. Il est rappelé que l'interlocuteur privilégié des parents reste l'enseignante ou les enseignantes de son enfant.

Remerciement des parents représentants à Mme Linon, qui a reçu l'ensemble des parents de sa classe en début d'année.

Objet personnalisable : projet mis en place avec la collaboration des parents d'élèves.

- Piscine : pour les élèves de GS, du 05 mai au 12 juin, à raison de 2 séances par semaine (lundi et jeudi). Afin de respecter la réglementation, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément (2 dates au choix : mardi 28 janvier et mardi 1^{er} avril à 17h15). Faute d'accompagnateurs, les séances devront être annulées. Mme Rodriguez sollicite les représentants des parents d'élèves afin de relayer cette information (donnée également lors de la réunion de rentrée).

- Fête de l'école : la date du 27 juin est retenue.

D'autres activités pourront voir le jour au fur et à mesure de l'année.

7°- Organisation du temps périscolaire :

M. Sardon propose aux parents représentants d'effectuer une rapide réunion en dehors du conseil d'école.

Il précise les axes pédagogiques du projet périscolaire :

- développer le bien-être de soi-même et de son environnement ;
- rendre les enfants acteurs de leur structure (chef de table, débarrassage en autonomie) ;
- sensibiliser à la découverte de son environnement (recyclage du papier, par exemple).

En période 1, le temps festif concernait Halloween.

En période 2, les actions porteront sur l'hiver et Noël, la gymnastique, lire et faire lire et les jeux musicaux. Le temps festif sera organisé autour de Noël (date à définir).

8°- Sécurité à l'école :

Présentation des nouveaux PPMS unifiés (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Risques majeurs et Attentat-intrusion aux membres du conseil d'école par Mme Rodriguez.

Ces documents ont été envoyés à l'Inspection académique, à la Mairie d'Olivet, qui les transmettront à leur tour aux services de sécurité et de secours.

Différents exercices de mise en sécurité ont eu lieu et vont avoir lieu. M. Pelé, représentant de la sécurité, est invité régulièrement.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 16 septembre et un exercice de mise en sécurité le 14 octobre. Tout s'est très bien déroulé.

Le but de ces exercices est de créer des gestes réflexes mais également de s'améliorer.

Des travaux ont été réalisés dans l'école : protection installée devant les chèvrefeuilles, réparation de la toiture, réfection et marquage dans la cour.

9°-Bilan des crédits :

Tous les budgets de la Mairie ont été soldés (en année civile): pour les fournitures (de 4818 euros), pour Noël (budget de 750 euros) et pour le budget transport (2270 euros).

Mme Masson présente les comptes de la coopérative scolaire : solde du compte 6000 euros. Il y aura des investissements décidés en équipe en fonction des projets prévus.

10°-Questions diverses:

M. Sardon répond aux questions des parents d'élèves :

- Les services techniques de la Mairie peuvent intervenir pour réparer les vélos de l'école (sauf si le cadre est endommagé car les réparations sont alors trop complexes). L'achat de pièces détachées devra se faire en amont (commande, avec la coopérative scolaire, de poignées et de pédales).
- La cour oasis a été refaite, des arbres ont été enlevés mais ils ont été remplacés en plus grand nombre. De nouveaux jeux de sable ont été financés par la coopérative scolaire. En cas de forte chaleur, les voiles d'ombrage et le brumisateur sont très appréciables.
- Les RPE ont fait remonter que temps de passage du passage piéton double, au niveau de la Mairie, était très court : un enfant n'a pas le temps de traverser. Mme Lamarre Levasseur et M. Sardon rappellent que les feux de signalisation sont gérés par la métropole et que le temps alloué est déjà supérieur au temps réglementaire minimum. Il y a quatre ans, ce temps avait été allongé mais cela provoquait des difficultés de circulation. Il a donc fallu adopter un compromis entre le temps de traversée et le temps de circulation. La métropole ne rallongera donc par le temps du feu piéton.

Mme Rodriguez remercie les services de la Mairie pour les diverses interventions au sein de l'école.

Le groupe *Parents en action*, composé de parents d'élèves volontaires distincts des RPE, proposent les actions suivantes pour contribuer à la vie de l'école :

- un vide-armoire organisé au sein de l'école, sous réserve de l'autorisation de l'équipe pédagogique et des représentants de la Mairie;
- l'intervention d'un photographe pour la fête de Noël à l'Alliage ;
- une commande d'objets personnalisés et de chocolats de Pâques.
- la mise en place d'une FAQ de questions récurrentes qui pourrait être diffusée via prim'OT.

- la mise en place d'un dossier pour l'obtention du label E3D (initié par le ministère de l'Éducation nationale) pour mettre en valeur ce qui est déjà été mis en place dans l'école et proposer des nouvelles actions.

Mme Rodriguez remercie les parents de leur investissement et de leurs idées.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 4 mars et le 12 juin.

Le 07/11/2024

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme Mélanie Rodriguez, signature



Les secrétaires de séance, Mmes Marine Hutteau et Marion Moreau

signatures

